



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY
M. Pierre PRIBETICH	M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	Mlle Stéphanie MODDE
Mme Colette POPARD	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Rémi DETANG	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Jean-Patrick MASSON	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. José ALMEIDA	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. François DESEILLE	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT		M. Philippe BELLEVILLE.

### *Membres absents :*

M. Roland PONSAA	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Philippe GUYARD	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Gilles TRAHARD	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

### **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Habitat à loyer modéré - Demande de subventions PLH - VILLES : acquisition-amélioration de 8 logements (6 PLUS, 2 PLAI), 1 rue de Beauséjour à Dijon**

VILLEO va réaliser l'acquisition-amélioration de 8 logements collectifs situés 1 rue de Beauséjour à Dijon, financée au titre de la délégation 2009 de gestion des aides à la pierre du Grand Dijon.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, VILLEO, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 57 000 € au titre des PLUS,
- 38 000 € au titre des PLAI,

représentant 9,21 % du coût prévisionnel TTC (1 031 644 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur une subvention de LOGILIA (1% Logement) qui aura également recours à l'emprunt.

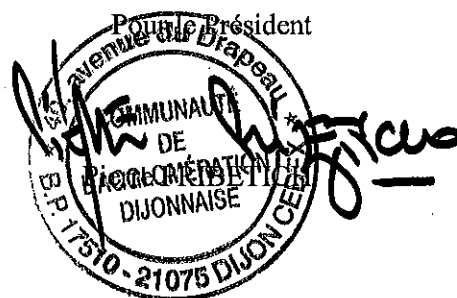
Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer à VILLEO – 28 boulevard Clemenceau – BP 30312 - 21003 DIJON cedex-**, pour l'opération d'acquisition-amélioration de 8 logements collectifs (6 PLUS, 2 PLAI), situés 1 rue de Beauséjour à Dijon, **deux subventions d'un montant total de 95 000 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :
  - 57 000 € au titre des PLUS,
  - 38 000 € au titre des PLAI.
- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par VILLEO, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

Convocation envoyée le 18 juin 2010  
Publié le 25 juin 2010  
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

28 JUIN 2010

